



● **Agribiodrôme** ●
Les Agriculteurs **BIO** de la Drôme



*Confédération paysanne
de la Drôme*

A Crest, le 23 mai 2022

A l'attention des candidat·es aux
élections législatives 2022 dans la
Drôme

Objet : Abattoirs de proximité

Madame la candidate, Monsieur le candidat,

C'est en tant que futur élu de notre territoire que nous souhaitons attirer votre attention sur un enjeu majeur de l'élevage paysan : les outils d'abattage au service des élevages locaux.

En effet, dans la continuité logique de l'acte d'élevage, l'abattage est une étape nécessaire pour fournir aux citoyennes et aux citoyens de nos territoires une viande de qualité, issue de filières locales. Sans abattoir, l'élevage ne peut perdurer.

Les abattoirs sont ainsi des lieux essentiels au maintien des élevages dans notre département, et donc à la création d'emplois ruraux (en agriculture mais aussi dans les secteurs économiques de l'amont, de l'aval et des activités connexes), à la préservation de la biodiversité et à l'aménagement du territoire – offrant notamment les paysages qui attirent chaque année de nombreux touristes dans notre département.

Pourtant, la situation de l'abattage en France est alarmante :

il ne reste plus que 234 abattoirs d'animaux de boucherie sur le territoire national, contre 3 500 en Allemagne, 3 200 en Autriche ou encore 1 600 en Italie.

La baisse du nombre d'outils d'abattage s'est accompagnée d'une concentration économique et géographique de ce maillon essentiel de la filière, au profit des grands groupes privés et coopératifs, principalement dans l'ouest de la France.

Aujourd'hui, de nombreux éleveurs et éleveuses des zones touchées par les fermetures d'abattoirs se retrouvent dans la plus grande difficulté pour faire abattre leurs animaux, en particulier lorsqu'ils ont choisi les circuits courts de commercialisation (vente à un boucher, magasin de producteurs, vente directe...).

Quant à notre département de la Drôme, il n'échappe pas à ce constat :

- 2 abattoirs multi-espèces et 1 abattoir petits ruminants :
Romans, Die et Saint-Auban sur l'Ouvèze

- dont 2 dont le fonctionnement a été délégué aux éleveurs utilisateurs de l'outil (Die et Saint-Auban sur l'Ouvèze) : L'implication des éleveurs dans les chaînes d'abattages et sur la gestion

- On note la fermeture de l'abattoir municipal de Montélimar il y a plus de 20 ans et celui de Rémuzat il y a une dizaine d'années, plus récemment celui de Valence. Après la fermeture de l'abattoir de Privas en décembre 2021, les outils de proximité pour nos éleveurs se font trop rares et cela fragilise la filière.

En outre, les menaces qui planent sur le secteur de l'élevage, et de la production de viande en particulier, se sont renforcées au cours des dernières années du fait de la crise économique et sociale que traverse l'élevage français, en particulier dans les filières longues soumises à la concurrence internationale. En revanche, l'attention citoyenne croissante sur les questions du bien-être animal, de la qualité de la viande et du coût environnemental de la production de protéines animales se traduit par des attentes fortes vis-à-vis du traitement des animaux et de la qualité de la viande. Parallèlement et plus globalement, un mouvement de fond pour un meilleur ancrage de l'alimentation dans les territoires semble se dessiner d'année en année, mais peine à se traduire dans les politiques publiques en faveur des circuits de proximité.

Ainsi, l'élevage paysan tourné vers les filières de proximité paraît pouvoir répondre tant aux attentes sociétales qu'aux difficultés liées à la libéralisation des marchés. Et pourtant, son maintien et son développement sont aujourd'hui pénalisés par le maillon « abattage » de la filière, qui constitue un « nœud » focalisant les problèmes (réglementaires, organisationnels, techniques, éthiques...).

C'est pourquoi nous souhaitons vous interpeller sur l'importance de votre action, en tant que potentiel député de notre territoire, pour préserver et renforcer le maillage des abattoirs de proximité au service des filières locales : Pour améliorer la souveraineté alimentaire de notre territoire, nous avons besoin de sauvegarder les abattoirs en place et d'accompagner la construction de nouveaux outils d'abattage.

Sur votre territoire, depuis l'année 2020, de nombreux éleveurs/éleveuses du Bassin de Montélimar et de Dieulefit/ Bourdeaux se sont structurés au sein de l'association « L'AbEI Ferme ».

Ce « collectif » a pour objectif d'imaginer et de concevoir des outils mobiles permettant d'abattre les animaux d'élevage sur les fermes du territoire.

Le projet, accompagné par l'association Agribiodrôme et soutenu par la Confédération paysanne doit permettre en 2022 de :

- Finaliser un scénario d'abattage à l'aide d'un ou plusieurs caissons mobiles
- Concevoir, créer et homologuer un ou plusieurs caissons mobiles
- Dimensionner et concevoir une unité de mise en carcasses.

Pour le maillage local, il va permettre d'assurer la compétitivité et le maintien des exploitations d'élevage en proie à des crises successives.

Cela en ; rationalisant la maîtrise des coûts de productions liés à l'abattage, valorisant les produits carnés en circuits courts et de proximité dans le respect des normes sanitaires et du bien-être animal, ou encore, limitant l'empreinte carbone des élevages par une relocalisation des activités de la filière.

Cette spécificité locale précieuse est fort heureusement accompagnée par les élus de ce territoire de Montélimar/ Dieulefit

Nous pouvons en effet compter sur le soutien technique, logistique, financier et politique de nos deux intercommunalités. Il reste cependant que la validation administrative, les démarches et le phasage nécessaires à l'obtention des agréments sanitaires pour l'utilisation réglementaire des caissons d'abattage mobiles, comme partout ailleurs au niveau national, est très compliquée sans un appui politique supérieur, donc le vôtre !

Sur le plan national, des paysannes et paysans se sont largement impliqués pour la relocalisation d'outils d'abattage à travers la mise en place d'une trentaine de projets, dont le nôtre, à travers la France.

Aujourd'hui il est bien dommage que les investissements publics ne soient pas fléchés davantage vers les initiatives locales que nous accompagnons. Seuls les abattoirs industriels, la rénovation, et l'agrandissement en bénéficient.

Pourtant, les abattoirs industriels de nos territoires se retrouvent dans l'incapacité de répondre à l'ensemble de la demande de ses filières de proximité.

De plus ce travail de conception de ce type de nouvel outil d'abattage de proximité nécessite une implication colossale pour nos collectifs de paysan. Sans accompagnement, donc financement conséquent, ses collectifs et les idées qui en émergent s'épuisent à terme.

Les quelques financements généraux, mobilisés sur le plan national par les porteurs d'initiatives, à l'accompagnement déjà existants (ex : GIEE Emergence) sont aujourd'hui totalement insuffisants, voire inaccessibles pour certains collectifs.

Si vous souhaitez, lors de votre mandat, répondre réellement aux souhaits de la population tels qu'ils ont été exprimés lors du vote de la loi EGALIM et aux besoins des éleveurs, alors nous vous demandons d'œuvrer, avec nous, pour que les paysannes et les paysans disposent des ressources nécessaires pour faire aboutir ces ambitions, via un dispositif spécifique d'accompagnement financier de ces projets d'abattage de proximité.

Certains que votre action sera primordiale et de grande portée pour étoffer et renforcer la filière de l'élevage dans toutes ses modalités, nous restons à votre entière disposition pour tout échange et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée,

Pour Agribiodrôme,
Jean-Maxime BUISSON
Co-porte-parole
@ : biobosquet@sfr.fr
06.21.75.15.21



Pour la Confédération paysanne de la Drôme,
Christine RIBA
Co-porte-parole
@ : laurenico26@yahoo.fr
04.75.00.43.37

